



# Plan d'activités 2021-2022

AUDITOR GENERAL  
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Introduction

Le vérificateur général du Nouveau-Brunswick (notre Bureau) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Le vérificateur général aide l'Assemblée législative à tenir le gouvernement responsable en faisant rapport sur son rendement et sa gestion des ressources et des fonds publics, ce qui est accompli au moyen d'opinions sur les états financiers et de rapports sur les audits de performance. Les constatations de notre Bureau figurent au rapport annuel que le vérificateur général dépose à l'Assemblée législative et qu'il défend devant le Comité permanent des comptes publics.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que le Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement du Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités du Bureau pour 2021-2022. Le rapport sur le rendement du Bureau peut être également consulté sur notre site Web à [www.agnb-vgnb.ca](http://www.agnb-vgnb.ca).

L'exercice 2021-2022 devrait être très chargé pour notre Bureau et sera marqué par des changements importants en raison du départ de l'actuelle vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick, qui assumera le rôle de vérificatrice générale de la Nouvelle-Écosse à compter du 3 mai 2021.

Le Bureau a l'intention de déposer jusqu'à trois volumes du Rapport du vérificateur général en 2021 selon un échéancier qui sera déterminé par le nouveau titulaire du poste. De plus, un nouveau plan stratégique sera établi pour notre Bureau, en conformité avec les désirs du nouveau vérificateur général.

L'ampleur des effets persistants de la pandémie de COVID-19 en 2021-2022 est incertaine. Alors que nos audits de l'année dernière ont été publiés au début de 2021, le rythme des progrès n'a pas été aussi rapide que prévu parce qu'un certain nombre de services gouvernementaux ont eu de la difficulté à répondre à nos demandes de renseignements.

Au moment de la rédaction du plan d'activités 2021-2022, tous les membres de notre personnel travaillaient sur des audits de performance et d'états financiers et sur des ébauches de chapitres pour de futurs rapports.

En outre, l'une de nos priorités les plus importantes pour 2021-2022 est de continuer à accroître les ressources du Bureau consacrées aux audits de performance, étant donné l'augmentation budgétaire de 1 million de dollars accordée l'an dernier. En revanche, il n'est pas facile de trouver du personnel qualifié en raison des compétences et de l'expérience recherchées et de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

## Ce que nous faisons

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits : les audits d'états financiers et les audits de performance (optimisation des ressources) :

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne ainsi que des réclamations liées au partage des coûts auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance visent des programmes, des services, des processus et des fonctions du gouvernement et peuvent englober des éléments comme la gouvernance, l'économie, l'efficacité, l'efficacité, les rapports sur le rendement, les contrôles internes, la conformité et la gestion des ressources et des fonds publics.

De plus, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certains autres, nous pouvons auditer toute question relative aux affaires financières de la province et en faire rapport.

Comme récents exemples de ce type de demande, mentionnons le volume I de notre rapport de 2020 qui présente un suivi des travaux réalisés par notre Bureau en 2008 au sujet des redevances sur le bois, le volume III de notre rapport de 2017 concernant l'évaluation foncière des immeubles résidentiels par Service Nouveau-Brunswick et les chapitres des volumes I et II de notre rapport de 2018 portant sur Travail sécuritaire NB.

## Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs nous guident dans la réalisation de nos travaux.

### *Notre vision*

Un bureau d'audit indépendant qui sert le Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

### *Notre mission*

Fournir de l'information objective et fiable en temps opportun à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

### *Nos valeurs*

Nos valeurs nous orientent dans la réalisation de notre mission et de notre vision. Elles guident nos actions au quotidien et nous servent de rappels constants de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous cherchons à atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que nos forces sont le résultat des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

- **Impact**

Nous choisissons nos audits pour leur pertinence, leur importance et le risque dans le but d'apporter des changements positifs pour la province du Nouveau-Brunswick.

- **Intégrité**

Nous travaillons ensemble et collaborons de façon ouverte, honnête et digne de confiance tout en maintenant la confidentialité des renseignements obtenus. Nous nous efforçons d'atteindre les plus hautes normes de conduite professionnelle et éthique qui soient.

### *Plan stratégique*

Le plan stratégique actuel reflète la priorité du Bureau d'augmenter les audits de performance grâce à la hausse de 1 million de dollars de notre budget. Ses objectifs sont les suivants :

1. sélectionner une combinaison de qualité d'audits de performance et d'états financiers qui offrent la plus grande valeur à l'Assemblée législative et aux gens du Nouveau-Brunswick;
2. maintenir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe;
3. accroître le soutien que nous offrons au Comité des comptes publics;
4. maintenir la sensibilisation du public quant au rôle, aux rapports et au pouvoir du VGNB en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*;
5. nous acquitter de notre responsabilité en matière de gestion des risques et de normes professionnelles.

Le Bureau a l'intention d'actualiser son plan stratégique en 2021-2022 pour se conformer aux désirs du nouveau vérificateur général.

## Priorités pour 2021-2022

Les priorités de notre Bureau pour 2021-2022 reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs stratégiques. Voici nos priorités pour 2021-2022 :

### *Dans l'ensemble*

La priorité globale du VGNB est de publier jusqu'à trois volumes du rapport de 2021, qui porteront sur des audits d'états financiers et de performance selon un échéancier qui sera déterminé par le nouveau vérificateur général.

### ***Audit de performance***

Les priorités des audits de performance ont trait aux travaux requis pour réaliser ces audits et en faire rapport. Les chapitres que nous envisageons de publier en 2021 portent sur les sujets suivants :

- Internet en région rurale;
- dépenses liées à la COVID-19;
- rémunération et avantages sociaux au GNB;
- reddition de comptes et surveillance des entités publiques par le Bureau du Conseil exécutif;
- efficacité énergétique;
- régimes de soins médicaux et dentaires du GNB;
- approvisionnement d'ANBL/de Cannabis NB;
- suivi conjoint des recommandations de 2016 adressées à la Société des loteries de l'Atlantique;
- suivi.

### ***Audits d'états financiers***

L'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre Bureau. Sa réalisation dépend de plusieurs facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. Lors d'exercices antérieurs, il est arrivé que les travaux soient achevés à l'automne en raison de la présence d'importantes questions de comptabilité et d'audit. Cette année, nous visons le mois de septembre 2021 pour l'achèvement de cet audit.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la province, nous examinons et testons de nombreux systèmes d'information provinciaux. Un calendrier de rotation nous aide à déterminer quels systèmes d'information sont examinés. Certains systèmes d'information sont examinés chaque année en raison de leur importance. Cette année, nous examinons neuf systèmes d'information pour y effectuer des sondages d'opérations et autres procédures, et nous prévoyons achever ce travail en grande partie avant de signer l'opinion d'audit sur les états financiers de la province.

Le Bureau audite aussi Service Nouveau-Brunswick, qui fait partie intégrante de notre audit des états financiers de la province et représente un autre audit d'envergure et complexe pour notre Bureau (en raison de la nature globale et diversifiée des activités de SNB).

Dans l'ensemble, l'équipe d'audit d'états financiers auditera les états financiers de 11 organismes de la Couronne et une réclamation liée au partage des coûts (Aide juridique – Réclamation) et préparera un avis au lecteur (Commission des sports de combat du Nouveau-Brunswick).

En 2020-2021, nous prévoyons effectuer l'audit des états financiers des organismes de la Couronne suivants :

- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- Gestion provinciale Ltée
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de gestion du cannabis
- Société de solutions énergétiques du Nouveau-Brunswick
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

L'équipe d'audit d'états financiers est également chargée de rédiger des recommandations à l'intention des entités qu'elle audite lorsque des déficiences importantes sont observées. Les constatations clés émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers, de même que des commentaires sur la situation et la viabilité financières de la province, seront inclus dans le volume de notre rapport portant sur les audits d'états financiers.

### ***Assurance de la qualité***

La qualité est une caractéristique essentielle du travail effectué par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées exigent que notre travail soit de la plus haute qualité. Dans ce contexte, nous avons en place des processus pour évaluer et surveiller nos pratiques en matière d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2021-2022 dans ce domaine : maintenir et surveiller les systèmes de contrôle de la qualité de notre Bureau et en faire rapport, ainsi que participer à des examens professionnels par des pairs et mettre en œuvre toute recommandation qui en découle.

### Ressources humaines et administration

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques du Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2021-2022 sont les suivantes :

- accroître les effectifs du Bureau pour les audits de performance et intégrer les nouvelles recrues;
- offrir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer la réalisation de leurs affectations et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;
- continuer à appuyer les stagiaires CPA dans leur apprentissage et le programme de formation professionnelle des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience à notre Bureau;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités, comme l'exige notre loi;
- effectuer un sondage sur la perception des employés;
- maintenir et actualiser nos méthodologies pour les audits d'états financiers et de performance;
- examiner les leçons apprises à la fin de chaque audit et en rapport avec les grands projets;
- actualiser le plan des projets d'audit de performance;
- obtenir une opinion sans réserve à la suite de l'audit des états financiers de notre Bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement.

### Mesures du rendement

Le Bureau a recours à des mesures de rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2019-2020, qui peut être consulté sur notre [site Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2020, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve le 23 juillet 2020.

De plus, les états financiers du 31 mars 2021 seront affichés sur le site Web une fois que l'audit des états financiers est achevé.

Nos mesures du rendement et cibles connexes actuelles sont présentées ci-dessous :

Mesure du rendement	Lien avec l'objectif stratégique)/ la mission	Cible du Bureau pour 2021-2022
1. Perception des députés, déterminée par un sondage	Mission OS 1 OS 3	80 % ou plus
2. Perception des entités auditées, déterminée par un sondage	OS 3	80 % ou plus
3. Pourcentage des recommandations d'audits de performance mises en œuvre	Mission	Dans l'ensemble, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi
4. Perception des employés, déterminée par un sondage	OS 2	80 % ou plus
5. Achèvement des audits à temps	Mission OS 3	Toutes les dates cibles sont respectées
6. Utilisation de notre temps en pourcentage consacré aux travaux d'audit	OS 1 OS 6	Répartition des heures de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Audits d'états financiers et de performance – 65 %</li> <li>• Perfectionnement professionnel et formation – 5 %</li> <li>• Administration et activités de soutien du Bureau – 30 %</li> </ul>
7. Coût du personnel lié à nos audits	OS 1 OS 6	La somme de 1 950 000 \$* représente le coût annuel approximatif du personnel lié à nos projets d'audit importants, ventilée comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45 % – Audits de performance</li> <li>• 20 % – audit de la province du Nouveau-Brunswick</li> <li>• 24 % – Audits d'organismes de la Couronne</li> <li>• 1 % – Audit des réclamations liées au partage des coûts</li> <li>• 10 % – préparation du rapport du VG</li> </ul> <p><i>*Remarque : nous prévoyons aussi retenir les services d'experts et d'autres ressources qui ne sont pas compris dans la somme indiquée</i></p>
8. Nombre de rapports publics	OS 3 OS 4	Jusqu'à 3 volumes du Rapport du vérificateur général de 2021

## Budget de 2021-2022

Le budget du Bureau approuvé pour 2021-2022 se chiffre à 3 377 000 \$ et est ventilé comme suit :

Services du personnel	3 043 000 \$
Autres services	479 300
Fournitures et approvisionnements	8 200
Biens et matériels	13 500
Moins : recouvrements	(167 000)
<b>Budget total 2021-2022</b>	<b>3 377 000 \$</b>

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, presque tout le budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tous les employés s'occupent de fournir des services d'audit.

Conformément à notre loi, le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, et à l'occasion, des audits de performance, ce qui représente environ 5 % du budget global actuel du Bureau.

## Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le VGNB peuvent être obtenus sur notre site Web à [www.agnb-vgnb.ca](http://www.agnb-vgnb.ca) ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Par la poste : C.P. 758, Fredericton (N.-B.) E3B 5B4